

08 mai 2012 -13:06

Expertise et indépendance : un difficile équilibre ?

Débat sur les conflits d'intérêts

Le 10 mai, le Conseil Supérieur de la Santé (CSS) organisera son Assemblée Générale. Le point culminant sera le débat au sujet des conflits d'intérêts. Un panel constitué d'experts, de journalistes et de personnalités politiques se penchera sur quelques thèses qui résument la philosophie du Conseil. Le public sera bien sûr aussi invité à réagir. L'objectif est d'arriver à une meilleure compréhension réciproque et peut-être même une vision partagée.

Quels sont les thèses ?

1. Il est impossible d'être expert sans avoir des intérêts.
2. Un intérêt est différent d'un conflit d'intérêt.
3. Les experts doivent communiquer/rendre publics leurs intérêts de manière transparente.
4. Ce n'est pas l'expert lui-même qui doit juger si un intérêt conduit à un conflit potentiel.
5. Il n'est pas suffisant d'identifier les conflits potentiels, il faut aussi les gérer.
6. La transparence est nécessaire en matière d'intérêts et de conflits potentiels lors de l'émission et de la communication d'un avis.
7. D'autres institutions doivent aussi appliquer un système de gestion des conflits potentiels d'intérêts ; il est tout indiqué de collaborer pour ce faire.

Membres du panel

- Personnalités politiques:
 - o Mr Laurent Guinotte, Représentant de Mme Laurette Onkelinx, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, FR
 - o Mme Thérèse Snoy d'Oppuers, Vice-présidente de la Commission Santé publique, environnement et renouveau social de la Chambre, FR
 - o Mr Louis Ide, Sénateur, NL

- Journalistes:
 - o Mr Jef Lambrecht, ex-VRT, NL
 - o Mr Dieter Decléene, EOS, NL
 - o Mr Frédéric Soumois, Le Soir, FR

- Experts du CSS:
 - o Mr Marc Van Ranst, Président du domaine Vaccination, NL
 - o Mr François Jamar, Président du domaine Radiation ionisante, FR
 - o Mr Isidore Pelc, ex-Président du domaine Santé mentale, FR

- Pour le CSS:
 - o Mr Jean Nève, Président du CSS

Date et lieu

Le débat se déroulera le 10 mai de 13h20 jusqu'à 15h15. A 15h15, un moment presse est prévu pour interviewer les intervenants présents (sauf Mr Louis Ide).

Adresse: Tour du Midi - Salle d'Europe, Esplanade de l'Europe, 1060 Bruxelles.

Autres présentations et Prix du CSS

Le prof. Guy De Backer nous parlera de la collaboration européenne du CSS dans le cadre d'EuSANH et le Prof. Van Eijkeren nous entretiendra de l'avis «Leucémie chez les enfants».

Pour la première fois, le CSS décernera le prix du CSS « Science et Santé » ; les lauréats présenteront leur travail.

Plus d'infos sur le site du CSS:

<http://tinyurl.com/CSS-AV2012>

<http://tinyurl.com/CSS-AV2012-doc>

Pour davantage d'informations, vous pouvez contacter :

Lee Wendy, tél: 02/525.09.46, portable: 0477/98.01.02, e-mail: wendy.lee@sante.belgique.be

A propos du Conseil Supérieur de la Santé (CSS)

Le Conseil Supérieur de la Santé est l'organe d'avis scientifique du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement. Dans le but de garantir et d'améliorer la santé publique, le Conseil formule des avis scientifiques afin de guider les décideurs politiques et les professionnels de la santé. Grâce à son réseau d'experts et ses collaborateurs internes, le Conseil se base sur une évaluation multidisciplinaire de l'état actuel de la science pour émettre des avis impartiaux et indépendants. Ainsi, le CSS applique un système de gestion des conflits d'intérêts potentiels. Le Conseil élabore ses avis sur demande de la Ministre ou de sa propre initiative et les publie.

Tous les avis publics et brochures sont disponibles sur le site : www.css-hgr.be

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe & Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be